GLACIER DE TÊTE ROUSSE,
UN AN APRÈS

EXPOSITION D'ÉTÉ
À SAINT-NICOLAS

JUMELAGE AVEC
WALDBRONN : 25 ANS DÉJÀ

RENAISSANCE
DU SENTIER DES ROGNES

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains // **ÉTÉ 2011**

PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°15

NOUVEAU
Les Bains du Mont-Blanc aux Thermes de Saint-Gervais

mont-blanc SAINT GERVAIS

Mairie de Saint-Gervais
50, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais - France
T+33(0)4 50 47 75 66
F+33(0)4 50 47 75 73

mairie@saintgervais.com - www.saintgervais.com

LE CORBEAU DE « *LA CONNERIE À L'ÉTAT PURE* * » DÉMASQUÉ

D'ordinaire, l'approche des fêtes est une période de joie, un moment de Paix, de tolérance, parfois même une trêve inespérée entre belligérants.
À quelques jours de Noël 2010, j'étais loin de m'imaginer que certains poursuivaient d'autres desseins. Ils s'apprêtaient, sous l'apparence de l'humour et dans l'anonymat, qualité reconnue des couards, à répandre la rumeur et leur méchanceté.
C'est ainsi que je découvris faire la une d'un site Internet dont l'objectif poursuivi était de ridiculiser ma fonction de Maire ainsi que les actions des élus. Chacun put me voir tantôt affublé d'une bouée ridicule, pour railler l'opération de protection de la population face à la menace du glacier de Tête Rousse, ou assis aux toilettes dans une posture peu avantageuse pour décrédibiliser la campagne environnementale « la montagne à l'état pur ».
Probablement persuadés qu'ils étaient les héritiers de Coluche ou des « Guignols de l'info », les auteurs oublièrent deux règles essentielles :

- railler est le privilège des démocraties, à la condition toutefois d'agir à visage découvert. Les heures sombres de l'histoire ont montré les conséquences dramatiques des agissements des dénonciateurs anonymes,
- l'humour n'est crédible que s'il fait du respect sa limite.

Exemples de l'humour du corbeau

Les auteurs de ce site ont bafoué ces principes cherchant au contraire à ne pas être découverts en faisant héberger leur site Web en Suisse, et montrant toute la méchanceté dont ils étaient capables, en particulier au travers d'un jeu : « la montagne à l'état pure - débarrassez la montagne de tous ces Déchets ».
Après quelques clics sur les têtes de Gérard Holtz, PPDA, ou sur des étrons, le joueur est remercié pour avoir « nettoyé la montagne de tous ces Déchets » et obtient en récompense la photo du Maire décoré des insignes de la Légion d'Honneur mais portant la mention « Certains l'ont gagné dans le sang, d'autres dans la m… ».
Cette forme d'humour est plus proche du flirt avec les insultes que des blagues de potaches.

Message probablement destiné à tous les récipiendaires de cet Ordre.

Bien sûr, quelques-uns ont ri : ceux qui par principe n'apprécient pas le travail de mon équipe municipale depuis 2001 mais aussi ceux qui regrettent d'avoir perdu les avantages qu'ils tiraient du pouvoir.
Malgré d'amicales recommandations, refusant de cautionner l'anonymat des pleutres, j'ai alors décidé de porter plainte afin d'obtenir la condamnation des auteurs. Le Conseil municipal s'y est associé.
Rapidement, grâce au travail efficace des gendarmes, l'hébergeur suisse du site a été repéré et sommé de le fermer, ce qu'il a fait. Tout aussi rapidement les auteurs ont rouvert leur site chez un nouvel hébergeur en Turquie, narguant au passage la police et la justice et prenant la précaution d'enlever toutes les pages insultantes.… en particulier celle concernant la Légion d'Honneur.
Dans le même temps, avec l'autorisation du Parquet, la gendarmerie procédait à une perquisition au domicile de l'un des auteurs identifié du site et saisissait son matériel.
Puis, contre toute attente le Parquet me signifia que cette procédure ne justifiait pas de poursuite pénale et que l'engagement de l'auteur à ne plus commettre d'infraction le satisfaisait. Cette décision évitait du même coup l'identification des autres auteurs.
Comment ne pas penser que ce revirement puisse avoir été inspiré par des interventions amicales ou politiques ?
Dans notre pays, les décisions de la justice deviennent chaque jour un peu plus incompréhensibles : pourquoi sortir du lit un quidam un dimanche à 6h du matin pour ensuite classer l'affaire sans suite ? Comment peut-on donner du crédit à des promesses de « ne pas recommencer »… alors qu'on sait qu'elles ne seront pas tenues ? Il suffit de se connecter sur www.laconneriealetatpur pour constater que le site est toujours actif !!!
Les fonctions publiques, les institutions et leurs représentants, les élus, les gendarmes, les policiers, doivent être protégés de toute forme d'irrespect, à moins que l'on ne souhaite que les thèses extrémistes ne deviennent le dernier rempart des valeurs de notre société.
Il était donc de mon devoir d'élu de poursuivre l'action judiciaire et de me constituer partie civile, au même titre que la Commune, parce qu'il est inadmissible que notre société laisse salir ceux qui la représentent sans mot dire.
L'un des auteurs de ce site, le « corbeau de Saint-Gervais », est maintenant connu de la Justice. Je vous laisse découvrir son nom au travers d'un jeu intellectuel : les mots croisés.

Jean-Marc PEILLEX
Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais
Chevalier de la Légion d'Honneur

P.S. : Si par hasard cet article, mes propos, apparaissent aux représentants du Parquet comme irrespectueux, j'anticipe ma sanction et vous assure, Monsieur le Procureur, que « je ne recommencerai plus ».

*Orthographe de l'auteur

Mots croisés Solution page 15

Horizontalement

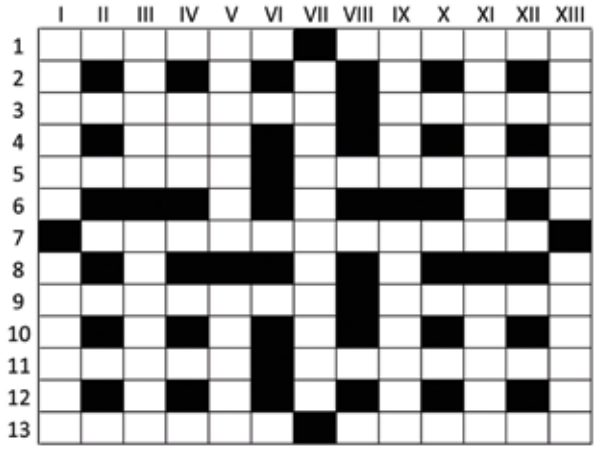

1 – Habituellement porté par des êtres réputés terriblement énigmatiques et difficiles à saisir, il est **le prénom de l'auteur** - Calibre, espèce – 3 - Teinture rouge violacée – Des vautours il en existe de toutes sortes celui-ci est d'Amérique – 4 - À deux – 5 - Parfois récompense, parfois salade - Jeu de table analogue au moultezim turc et, moins ludique : **nom de l'auteur** – 7 - Arrêter un navire en mer – 9 - De la famille des idiophones - Pied composé d'une syllabe brève suivie d'une longue – 11 - Dénouement peut-être fatal à l'auteur – Être à la hauteur, ce qui n'est pas le cas de l'auteur – 13 – Reluque – Manière dont quelqu'un se présente à la vue et à l'esprit, pour l'auteur il montre celui du manque de courage.

Verticalement

I – Le charognard en est un – Déblatérez, injuriez comme l'a fait l'auteur – III – Brises – Traineau guidé pour descendre des montagnes – IV- Se jeta impétueusement - V – Fit venir – Peut être diplomatique ou provocateur comme l'auteur – VII – Viserai à nouveau une cible – IX – Fausse note – Prennes leur origine – XI – Couverte de fange, milieu dans lequel se complait l'auteur – Limite à ne pas dépasser – XIII – Elle vit dans l'eau à l'état pure (faute de l'auteur) – Décision prise par une autorité souveraine.

Directeur de publication : Jean-Marc Peillex
N°15 // ÉTÉ 2011
Rédactrices en chef : Elsa Riche – Nathalie Deschamps
Rédacteurs : Marie-Christine Dayve, Nathalie Deschamps, École du Mont-Joly, Marie-Christine Favre, Gabriel Grandjacques, MJC, Jean-Marc Peillex, Elsa Riche, Bernard Sejalon, Sabine Socquet-Clerc, Thermes de Saint-Gervais et les services municipaux.
Crédits photos : Cabinet Patriarche pour la maison médicale Compagnie des Guides de Saint-Gervais, Duodecim, École du Mont-Joly, Élus de Saint-Gervais, En Coutère, David Machet, Mairie et OT de Saint-Gervais, Vincent Pawlowski, Photo Tops Socquet Megève, SAEM LHSG, SITOM, Thermes de Saint-Gervais, Pascal Tournaire, Christel Zanella, X.
Imprimerie Plancher - Maquette : Scoop Communication -Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution - 9000 exemplaires - Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs

GLACIER DE TÊTE ROUSSE : UN AN APRÈS ?

Balisage de la cavité du glacier de Tête Rousse

La cavité vidée pendant l'été 2010 se remplit. La menace bien réelle à laquelle Saint-Gervais a été confronté s'est estompée grâce à l'impressionnante opération de vidange entreprise par une action coordonnée de l'État et de la Commune. Mais nous savions aussi que ce chantier n'en resterait pas là et que ce glacier en forme de cuvette poursuivrait son remplissage tant qu'une solution pérenne de vidange naturelle ne serait pas trouvée. C'est la raison pour laquelle le comité de pilotage (COPIL), coprésidé par Monsieur le Préfet et par moi-même, a décidé le 15 avril de réaliser des travaux complémentaires et de confier en particulier la direction des études aux laboratoires du CNRS sous la direction du glaciologue Christian Vincent.
Cette nouvelle tranche de travaux, estimée à 500 000 € et financée à 80 % par des fonds européens et de l'État et à 20 % par notre Commune, consistera à :

- déterminer l'origine des amenées d'eau,
- estimer à partir de quel volume il existe un risque potentiel de rupture brutale,
- faire l'inventaire des solutions capables d'assurer de manière pérenne la vidange naturelle de l'eau du glacier afin de permettre au COPIL de décider des travaux à entreprendre.

Parallèlement la zone du glacier dont la voûte est devenue fragile par l'enlèvement de l'eau qui la portait a été interdite afin qu'aucun alpiniste ne risque sa vie en passant dessus. Un balisage a été mis en place fin juin.
Le 30 juin 2011, Philippe Derumigny, Préfet de la Haute-Savoie, et Gérard Derouin, Sous-Préfet, étaient en visite officielle à Saint-Gervais. Nous sommes monté ensemble à pied au glacier de Tête Rousse où tous nous avons pu nous rendre compte d'une part de l'ensemble des travaux et études déjà menés et d'autre part du sérieux du suivi actuel du glacier. Ensemble nous veillons à ce que les bonnes décisions soient prises pour assurer la sécurité de tous.

Philippe Derumigny, Préfet de la Haute-Savoie, Gérard Derouin, Sous-Préfet, et Jean-Marc Peillex le 30 juin 2011 sur le glacier

Jean-Marc PEILLEX,
Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais

RENAISSANCE DU SENTIER DES ROGNES

La Compagnie des Aniers et Muletiers du Val-Montjoie était du voyage.

La réhabilitation du vieux sentier des Rognes était inscrite dans le cadre de l'un des projets du Plan Intégré Espace Mont Blanc intitulé « *Autour du Mont Blanc* » consacré à la promotion de la randonnée et de l'accès à la montagne pour tous. Ce chemin est l'un des accès historiques au Mont-Blanc. C'est sur proposition des guides de Saint-Gervais que les Communes des Houches et de Saint-Gervais se sont intéressées à cette idée qui a ensuite été retenue par l'Espace Mont-Blanc pour son caractère symbolique et exemplaire. Il s'agit d'un ancien sentier qui a été créé à la suite de la catastrophe du glacier de Tête Rousse en 1892, pour permettre la surveillance du glacier par les services des eaux et forêts. Il est une alternative à la voie ferrée du Tramway du Mont-Blanc pour monter au refuge de Tête Rousse. Cet itinéraire date d'ailleurs d'avant la construction du TMB.
Son inauguration a eu lieu le 3 juillet 2011. Le coût de l'opération pour Saint-Gervais est de 41 364 €, financés à 80 % par des subventions de l'Europe et de l'État Français. Les travaux ont été réalisés par la Compagnie des guides de Saint-Gervais.
Si le sentier des rognes est très bien aménagé, il reste malgré tout un itinéraire de haute montagne difficile avec des passages vertigineux : quelques passages équipés de câbles vers « *le Dérochoir* ».

Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, et Patrick Dole, Maire des Houches, ont inauguré ensemble le sentier.

REMONTÉES MÉCANIQUES ET DOMAINE SKIABLE DU MASSIF DU PRARION - BELLEVUE – COL DE VOZA : L'ULTIME ÉTAPE ?

Avec la création du SIVU « *Domaine skiable Les Houches Saint-Gervais* » en janvier 2009, les communes des Houches et de Saint-Gervais ont affirmé leur volonté conjointe de mettre en place une autorité organisatrice unique pour gérer le domaine skiable du massif du Prarion – Bellevue - Col de Voza. Depuis lors, le SIVU, autorité délégante et exploitant en direct d'une partie du domaine, s'est attelé à définir les règles de gestion du domaine skiable et des remontées mécaniques avec les différents exploitants, afin d'assurer le fonctionnement normal et efficace de ce service public.
Cependant, deux ans après, malgré tous les efforts déployés par le SIVU pour trouver une solution amiable aux différents problèmes rencontrés, et notamment au problème crucial de la clé de répartition des recettes du domaine, il s'avère que l'organisation du domaine skiable et la gestion des différents contrats de concession soulèvent des difficultés croissantes et pour le moins insurmontables.
Les polémiques et autres procédures juridiques ne se sont pas apaisées avec la création du SIVU et, malheureusement, cette situation fragilise le domaine et son exploitation, et représente un coût financier démesuré pour les communes.
La mésentente entre exploitants, la contestation permanente par les exploitants des décisions prises par le SIVU, l'absence de concordance dans les dates d'échéance des différents contrats de concession et donc, *in fine,* l'impossibilité pour le SIVU de décider librement des conditions d'organisation du service public de l'exploitation des remontées mécaniques en l'absence d'accord des exploitants sur une clé de répartition des recettes, ont amené à la conclusion que seule une résiliation de toutes les concessions pouvait permettre de repartir sur des bases saines.
C'est pourquoi, dans sa séance du 19 janvier 2011, le conseil syndical a voté à l'unanimité de ses membres la résiliation pour motifs d'intérêt général des conventions de concession de Bellevue et de la Télécabine du Prarion avec une prise d'effet au 1er décembre 2011, et de la convention de concession de Maisonneuve avec prise d'effet 15 mois après la notification au délégataire de la décision de résiliation. Les délégataires actuels, les sociétés LHSG* et SEPP*, devront donc remettre les clés de leurs concessions respectives à la date de prise d'effet des résiliations.
Une nouvelle consultation a été lancée pour une délégation de service public portant sur l'ensemble du domaine. Un seul et unique délégataire sera donc choisi au terme de la procédure à l'automne 2011. Espérons que ce nouveau rebondissement dans le feuilleton des remontées mécaniques du Prarion soit l'ultime étape pour arriver à une exploitation normale et sereine de ce domaine skiable.

* SEPP : Société d'Exploitation du Plateau du Prarion (famille Hottegindre) / LHSG : Société Les Houches - Saint-Gervais (LHSG est désormais une société d'économie mixte dont l'actionnariat majoritaire est détenu par le SIVU Domaine skiable Les Houches Saint-Gervais et les communes des Houches, Saint-Gervais et Chamonix)

UN ESPACE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE À LA PLACE DU CINÉMA « *LE CRISTAL* »

Par délibération du 20 octobre 2010, le Conseil municipal a voté l'achat du bâtiment de l'ancien cinéma de Saint-Gervais, « Le Cristal ». Une fois cette acquisition faite, la création d'un espace santé pluridisciplinaire, lieu regroupant diverses professions médicales et paramédicales, a été proposée. Cette proposition du Maire a fait suite à des rencontres avec plusieurs professionnels qui souhaitaient se regrouper dans un même lieu.
L'ensemble des professionnels de santé de la commune a ensuite été réuni pour avis sur l'élaboration d'un projet de ce type. Devant la réaction positive de la majorité d'entre eux (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, psychologue, diététicienne, orthophonistes, ostéopathes sont déjà sur les rangs du projet), le dossier a été lancé et confié à la SEMCODA.

Le cabinet d'architectes PATRIARCHE à Annecy a dessiné un projet architectural sur trois niveaux, qui se fond avec l'environnement des bâtiments à proximité, le Splendid et l'Espace Mont-Blanc.

Cet espace santé pluridisciplinaire, proche d'un arrêt de bus et du parking couvert, va permettre d'offrir aux patients un bâtiment accessible à tous (normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite), et notamment aux ambulances pour les secours que toute station de sports d'hiver a l'obligation d'assurer.

Le projet suit son cours et devrait voir le jour à l'horizon 2013. ▮

PONT DE CONTOURNEMENT : LES TRAVAUX AVANCENT

Les deux rives du Bonnant se rejoindront bientôt grâce au pont en construction

Le chantier du pont de contournement de Saint-Gervais en cours de réalisation par le Conseil Général de la Haute-Savoie limite au maximum son impact sur l'environnement et démontre le dynamisme français en matière d'aménagement du territoire tout en respectant un paysage unique. C'est dans ce cadre qu'il s'est vu décerner le 23 mars 2011 le « *Label Chantier Bleu* ».
Ce label est une réponse opérationnelle aux axes stratégiques de la politique de développement durable de l'entreprise Bouygues Construction. Il marque la reconnaissance des chantiers exemplaires en matière de qualité, de sécurité et d'environnement. Bouygues et ses co-traitants ont généralisé les meilleures pratiques afin de garantir à tous, clients, riverains et partenaires, un chantier à faible impact environnemental.

- En diminuant et en recyclant les déchets.
- En diminuant les pollutions avec l'utilisation d'huiles végétales, le stockage des produits dangereux sur rétention, la substitution des produits habituels par d'autres moins polluants, le filtrage des eaux de lavage des toupies et des bennes à béton, etc.
- En réduisant les consommations de ressources des installations de chantiers, avec des ferme-portes, des éclairages intérieur et extérieur sur détecteur de présence, du chauffage programmable.
- En réduisant les nuisances sonores (utilisation des bétons auto-plaçants/auto-nivelants et de matériel insonorisé) et visuelles (chantier propre et rangé).

Élus, employés communaux et journalistes ont été invités à une visite commentée du chantier le 1er juillet 2011. Cela représente une soixantaine de personnes qui au cours de trois visites d'une heure ont eu l'occasion de découvrir ce qu'il se passe derrière les barrières du chantier.

Pour en savoir plus de votre côté, vous pouvez observer les travaux, en particulier la construction du pont en lui-même, depuis le parking des remontées mécaniques, depuis l'Esplanade Marie Paradis ou encore depuis le jardin public de l'église de Saint-Gervais. La mise en service de l'ouvrage est prévue au troisième trimestre 2012. ▮

Le drapeau du fameux « Label bleu »

Pôle culturel de Haute-Tour d'ici à 2013

PÔLE CULTUREL DE HAUTE-TOUR

CHANTIER EN COURS

Dates du chantier : juin 2011 à fin 2012
Ouverture au public : 2013
Montant prévisionnel des travaux : 2 653 900 € HT
Financement : Fonds européens FEDER programme ALCOTRA 2007-2013 : 555 000 €, soit 21 % - Conseil général de la Haute-Savoie : 204 510 € soit 8 % - Commune de Saint-Gervais : 1 894 390 €, soit 71 %

Ce n'est pas un mais deux projets qui verront le jour au sein du futur « *Pôle Culturel de Haute-Tour* », abrité dans le château du même nom situé au cœur du centre historique de Saint-Gervais. Propriété de la Commune depuis 2003, c'est à l'initiative de Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais, et de Gabriel Grandjacques, Adjoint au maire délégué au patrimoine, que des fouilles archéologiques y ont été effectuées en 2006 et que ce projet de réhabilitation a été imaginé.

1er projet : la Maison des Arts et des Artistes

Après une première réflexion menée avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), il a été prévu d'aménager dans une partie du bâtiment la « *Maison des Arts et des Artistes* », sorte de « *petite Villa Médicis* ». Le Conseil Général de la Haute-Savoie subventionne à hauteur de 115 860 € ces travaux.

2e projet : la Maison Transfrontalière des Guides

À la suite d'échanges entre les communes de Saint-Gervais et de Courmayeur et leurs bureaux des guides respectifs, un deuxième projet a vu le jour. La « *Maison Transfrontalière des Guides* », jumelée avec Courmayeur, occupera le reste du bâtiment. Un dossier a été monté dans le cadre des fonds européens FEDER du programme ALCOTRA 2007-2013. Ce projet en partenariat avec Courmayeur a su séduire les instances européennes qui ont accepté de le financer à la hauteur de 555 000 €. Le Conseil Général participera également pour 88 650 € de subvention.
Le Valdotain Luigi Cortese a été choisi pour coordonner l'ensemble du projet. Jean-François Grange-Chavanis, architecte en chef des Monuments Historiques, est missionné sur la rénovation du bâtiment. La Compagnie des guides de Saint-Gervais, présidée par Pierre Curral, est associée aux recherches sur l'histoire du métier de guide, qui viendront enrichir la scénographie imaginée par Catherine Bizouard.

Le Pôle Culturel de Haute-Tour

Ces deux ambitieux projets culturels seront rassemblés au sein du « *Pôle Culturel de Haute-Tour* » et abrités dans ce lieu exceptionnel pour sa valeur historique et patrimoniale.

Son objectif sera de rassembler au sein d'un foyer international ceux qui « *vivent la montagne* », à travers l'approche mémorielle apportée par l'histoire des guides, et l'approche visionnaire et créative des artistes contemporains. Il consacrera la reconnaissance de l'apport du métier des guides aux œuvres des artistes, ainsi que leur rôle « *d'interprètes* » de la montagne. Leur histoire est aujourd'hui un patrimoine de toutes les populations montagnardes. Dans ce cadre la Maison Haute-Tour jouera une fonction charnière avec la possibilité de devenir un vrai foyer culturel, un lieu où les artistes contemporains, travaillant ou en visite dans la région du Mont-Blanc, pourront être accueillis, produire et se produire.
Le Pôle Culturel de Haute-Tour aura aussi l'ambition de s'appuyer sur l'art pour proposer une image de la montagne plus réfléchie. Les artistes contemporains résidant à Saint-Gervais pourront contribuer, avec leur regard critique, à proposer au grand public une vision du Mont-Blanc différente, et, qui sait, peut-être frappante.
Le Mont-Blanc est une destination internationale et le Pôle Culturel de Haute-Tour se positionnera à la hauteur de cette renommée.
La Maison sera découpée de la façon suivante :

- Espace « *Maison transfrontalière des Guides* » : exposition et salle multimédia connectant le Pôle Culturel de Haute-Tour avec le Musée des Guides de Courmayeur.
- Espace « *Maison des Arts et des Artistes* » : studios et ateliers de création pour accueillir en résidence des artistes et des chercheurs.
- Bureaux, salle de réunion et de vidéoconférence, locaux techniques.

PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF

PLANNING ACTUALISÉ DES TRAVAUX

Le projet du pôle éducatif et sportif, imaginé dès 2005 et engagé officiellement en 2010 par un concours d'architectes remporté par le cabinet franco-autrichien DIETMAR FEICHTINGER, se voit aujourd'hui décalé dans le temps, suite aux résultats de l'appel d'offres lancé en début d'année pour le choix des entreprises.
En effet, les prix proposés par les différentes entreprises soumissionnaires étant bien supérieurs au prévisionnel (l'écart de l'ensemble des lots avec l'estimation était de plus 2 570 000 €), l'appel d'offres a été déclaré infructueux. Afin de tenir les objectifs budgétaires du projet, il a été décidé de simplifier le dossier technique de consultation des entreprises et de laisser un temps de réponse plus long, afin qu'un plus grand nombre d'entreprises puissent répondre avec un chiffrage au plus juste de leurs offres. Après ces ajustements, une nouvelle consultation a été lancée mi-juin. Le résultat sera connu fin août 2011.
La conséquence est une modification du planning prévisionnel de réalisation des différentes infrastructures, qui entraînerait pour l'été 2012 une fermeture de la piscine. Des solutions sont déjà à l'étude pour pallier à l'absence de ce service, notamment avec le syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc pour l'utilisation de la piscine du parc thermal et avec la commune des Contamines Montjoie pour celle de son plan d'eau. Des transports seraient alors mis en place pour l'accès à ces sites.

Rappel du programme

- Crèche halte-garderie de 36 places
- École maternelle et élémentaire de 12 classes (pouvant monter à 16)
- Parking couvert de 150 places
- Complexe aquatique ouvert toute l'année : deux bassins intérieurs de natation, un espace découverte pour les tout-petits, un bassin extérieur et un espace bien-être avec sauna, hammam.

Nouveau calendrier de réalisation
Démarrage des travaux : 15 septembre 2011
Ouverture tennis/minigolf et club-house : avril 2012
Ouverture piscine : décembre 2012
Ouverture crèche : fin décembre 2012
Ouverture école : fin avril 2013

HOMMAGE À JEAN-PAUL GAY

Jean-Paul Gay nous a quittés, après une brève retraite et une longue carrière dans sa classe unique du Gollet où il a été le chantre de la pédagogie Freinet. Jean-Paul Gay s'est beaucoup investi dans la vie locale où il a été Conseiller municipal de 1977 à 1989. Militant du patrimoine, il collaborait à la Revue « *En Coutère* » de la MJC. Chaque année il apportait son lot d'articles et d'illustrations à cette revue d'histoire locale. On le retrouvait dans l'association de sauvegarde de Haute-Tour : « *Saint-Gervais Patrimoine Vivant* », et au salon du livre de Passy. Il a officié de longues années comme guide du patrimoine.

Le Monsieur « *Baroque* »

Jean-Paul c'est aussi le « *Monsieur Baroque de la haute vallée* », faisant visiter églises, chapelles et oratoires du « *Chemin du baroque* » qu'il avait créé en 1992 avec ses élèves du Gollet. Ce chemin, il l'avait construit comme un pèlerinage allant de Combloux à Notre-Dame de la Gorge, de chapelle en oratoire et d'oratoire en église, avec les haltes incontournables de l'église de Saint-Nicolas et de la chapelle des Chattrix. Cette connaissance du patrimoine, il savait nous la faire partager dans ses ouvrages, comme le dernier sur le Baroque haut-savoyard, sans oublier sa participation aux textes du Musée d'Art Sacré de Saint-Nicolas.

Le Collectionneur

Jean-Paul c'était aussi le gardien d'images avec un trésor qu'il avait constitué pièce par pièce en cherchant, au début chez les brocanteurs, dans les salons, les commerces spécialisés et tout récemment par le biais d'Internet. Sa collection de cartes, lithographies, gravures, documents de toutes sortes se retrouve, éparpillée, dans les trente-deux numéros de « *En Coutère* ». C'est un véritable « *fonds privé Jean-Paul Gay* » qui est, toute proportion gardée, notre petite « *Collection Payot* ».

L'écrivain

Tous ces trésors accumulés sont bien mis en valeur dans le plus beau de ses livres, *Deux siècles de thermalisme*, qui complète ses nombreux écrits sur le baroque. Avec ses deux romans, *Le Neveu de Gaspard* et *La Ligne bleue*, nous avions découvert une autre facette de ce personnage aux richesses multiples. Cet homme du patrimoine, du baroque, ce collectionneur averti, participait activement aux manifestations de la commune dans le cadre de la fête des Thermes, créée en 2005, où il mettait ses dons de conteur au service de la collectivité. Il était toujours de bon conseil. ▮

Gabriel Grandjacques

EXPOSITION D'ÉTÉ AU MUSÉE D'ART SACRÉ

Du 24 juin au 18 septembre 2011, la Salle des Colporteurs du presbytère de Saint-Nicolas de Véroce accueille la nouvelle exposition temporaire du Musée d'Art Sacré. Son titre, « *Béguines et fanchonnettes, costumes traditionnels du Val Montjoie, 1850 - 1950* », reprend le nom des deux coiffes caractéristiques de notre région. Des mannequins et vitrines présentent châles de soie, coiffes de tulle, caracos de dentelle et mailles de laine de manière pédagogique, afin de comprendre la mode de nos anciens, ainsi que les techniques de fabrication de ces pièces authentiques, d'une grande originalité.
L'exposition a été réalisée en partenariat avec le groupe folklorique de Saint-Gervais « *La Chamoschire* ». De nombreuses familles de la région leur ayant confié les objets de leurs ancêtres, ces passionnés les conservent précieusement, dans un souci de vérité historique et de respect de la mémoire. L'association est d'ailleurs toujours à la recherche de costumes anciens quel que soit leur état. Cette exposition est l'occasion de présenter au public les plus belles pièces de leur collection. ▮

Deux coiffes typiques du Val Montjoie : la fanchonnette en noir et la béguine en blanc.

PONTS ET PASSAGES

6e EXPOSITION DE PLEIN AIR DU PARC THERMAL

Le pont est le centre du rendez-vous culturel de l'été saint-gervolain dans son musée de plein air que notre commune ouvre chaque été pour tous les publics qui nous visitent, dans le parc thermal du Fayet. Le commissaire Christian Kaviiik a rassemblé de nombreux créateurs contemporains autour de cette thématique du pont. Le pont qui relie, le pont qui unit, est un symbole fort de notre commune coupée par la gorge du Bonnant. L'année 2011 verra le troisième pont du Diable s'apprêter à franchir la gorge de ce torrent et relier le vieux bourg au Châtelet, les rives d'Hermance à celles du Prarion.
Des artistes parmi les plus connus du monde entier s'expriment sur ce lien entre les hommes. Christian Kaviiik a retenu cette année : Éric Allain, Marc Brunier Mestas, Allessandro Chiodo, Hervé Duperron, Olivier Föllmi, Alain Gegout, Alisson Hoornbeeck, Peter Jacobs, Danielle Le Bricquir, Marc Limousin, Maurice Muller, Stéphane Littoz Baritel, Françoise Pirro, Michel Potier, Andrey Tamarchenko, Françis Olivier Brunet, Jean Vérame, Denis Vidalie, Sina Vodjani, Francis Wilm, Devadatta Best. Certains utilisent la photographie, d'autres la peinture ; certains avec humour d'autres par un simple graphisme. Ces grandes toiles, accrochées aux arbres du parc, questionnent notre public averti comme occasionnel. L'approche est didactique, poétique : les symboles se chevauchent, du pont générationnel à celui de l'amour physique, du pont des cultures au pont de glace ; tous portent en eux la notion de passage, avec l'invitation au voyage intérieur (en soi), ou extérieur (vers l'autre).
Quelques clés de lecture sont données par le chemin de poésie qui décline les autres symboles du pont : l'abolition de la frontière, la liberté, le rêve de l'autre rive. Michel Serres, Teilhard de Chardin, Antonin Artaud, René Char, Michel Butor, Jacques Prévert… nous accompagnent, avec leurs textes, dans cette visite. Souhaitons à cette exposition 2011 le même succès que lors des précédentes éditions : « *Même Soleil* », « *Résistances* », « *Urgent vivre* » qui s'exportent chez nos voisines à Divonne, à Ferney-Voltaire et à Metz en 2012. ▮

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 4 juin à 18 h 30 en présence d'une partie des artistes, réunis autour de Kaviiik et de Jean-Marc Peillex.

1861-2011 : ASCENSION DU MONT BLANC, 150 ANS DE LA « *VOIE ROYALE* » DE SAINT-GERVAIS

La célèbre arête des Bosses, dernière étape avant l'arrivée au sommet du Mont-Blanc.

La Voie Royale de Saint-Gervais part du village de Bionnassay puis rejoint le Pavillon de Bellevue, Pierre Ronde, Tête-Rousse, l'aiguille du Goûter, le Dôme du Goûter, puis l'arête des Bosses et la côte pour atteindre le sommet du Mont-Blanc à 4 810 mètres d'altitude.

Quelle date retenir pour l'ouverture de la voie royale de Saint-Gervais ?

L'ouverture de la voie saint-gervolaine avait été envisagée dès le départ par les précurseurs comme Marc Théodore Bourrit ou Horace Bénédict de Saussure. Tous les grands alpinistes de l'époque avaient essayé de trouver le passage par Saint-Gervais avec l'aide des chasseurs de chamois du Champel et de la Gruvaz. La voie ne sera pourtant ouverte qu'en 1861, soit 75 ans après l'arrivée de Jacques Balmat sur le toit de l'Europe en 1786. Cet accès est devenu depuis l'itinéraire le plus évident et le plus fréquenté pour l'ascension du Mont-Blanc, d'où son nom relativement récent de « *Voie Royale* ».

Premières tentatives

Dès 1784, M-T Bourrit comme H-B de Saussure tentent l'ascension du Mont Blanc par Saint-Gervais. Ils partent depuis Bionnassay avec François Cuidet et Jean Marie Couttet. Ils arrivent jusqu'à l'arête des Bosses sur laquelle ils n'osent pas s'aventurer alors que la victoire semblait pourtant à portée de main. Deux ans plus tard, en 1786, les guides chamoniards ouvrent la voie de leur côté et atteignent le sommet : ils ont gagné la bataille. En 1815, des guides du Val Montjoie échouent une nouvelle fois après un bivouac à l'aiguille du Goûter, mais indiquent la possibilité qu'il soit plus facile de faire l'ascension du Mont-Blanc depuis Saint-Gervais. C'est l'origine du coup de bluff de Nicolas Genoux-Roux, propriétaire du pavillon de Bellevue en 1818. La tentative Hamel avec les guides du Val Montjoie, Perroud et Mollard, le 3 août 1820, échoue une nouvelle fois au niveau du Dôme du Goûter, les guides refusant de bivouaquer à cette altitude. Cet abandon, suivi de l'accident de Hamel dans sa tentative chamoniarde, deux jours plus tard, alimentent un conflit qui démontera l'arnaque de Genoux-Roux. La rumeur reprend en 1838 avec le pavillon Battendié du col de Voza qui relance l'idée d'ascension du toit de l'Europe par Saint-Gervais depuis Bellevue.

Ancien refuge du Goûter, situé au sommet de l'aiguille du Goûter.

J-A Octenier et la première ascension du Mont-Blanc : exploit non homologué ou simple rumeur à la Genoux-Roux ?

Le Saint-Gervolain Octenier a-t-il été le premier à accéder au sommet du Mont-Blanc depuis Saint-Gervais ? Une rumeur locale l'affirme : le guide J-A Octenier aurait accompagné une personne dans les années 1850-1855 au sommet du Mont-Blanc au départ de Bionnassay. L'ascension aurait eu lieu en 1854. Cet exploit, confirmé par d'autres guides de la vallée, n'a en tout cas jamais été ni validé, ni médiatisé. Exploit non homologué ou simple rumeur à la « *Genoux-Roux* » ? Nul ne peut le dire, mais les choses bougent du côté de cet itinéraire : c'est à ce moment-là que l'on construit la première cabane du Goûter pour améliorer le bivouac à cette altitude. De plus les professionnels de la vallée de Montjoie commencent à réfléchir à une organisation officielle des guides. Ce qui sera fait en 1864.

Les trois étapes de l'ouverture officielle de la voie royale

1855 : le 1er Mont-Blanc officiel depuis Saint-Gervais

C'est en août 1855 que les Britanniques Hudson, Kennedy et Smythe escaladent le Mont-Blanc depuis Saint-Gervais. C'est la première arrivée officielle depuis notre commune, par Tête-Rousse, l'aiguille du Goûter, le Dôme du Goûter. C'est également la première ascension du Mont-Blanc sans guide. Par contre, nos trois alpinistes prennent peur devant l'arête des Bosses et accèdent au sommet par la voie nord-ouest de Chamonix.

1859 : l'arête des Bosses

L'arête des Bosses ou Dromadaire doit son nom à la présence de deux petites saillies sur son flanc occidental. La déclivité de sa pente effraye les postulants, avec l'abîme de tous les côtés alors que c'est le chemin le plus court et le plus évident. Les moyens techniques de l'époque obligent les alpinistes à prendre des risques que l'on imagine difficilement aujourd'hui. Là comme ailleurs, la rumeur laisse entendre que l'arête aurait été vaincue vingt ans avant l'ouverture officielle, par le guide chamoniard Marie Couttet surnommé Moutelet. Le 29 juillet 1859, deux des trois compagnons de 1855, les Britanniques Hudson et Kennedy, parviennent à franchir l'arête des Bosses avec l'aide de deux guides chevronnés, le Chamoniard François Couttet et son collègue suisse de l'Oberland Melchior Anderegg. Ils n'osent pas la redescendre et optent pour un autre itinéraire. Il faudra attendre le 5 juillet 1869 pour que M. W.A.B. Coolidge l'emprunte au retour en s'enfonçant jusqu'aux genoux dans une neige épaisse et molle. Depuis 1874, c'est l'itinéraire classique à la descente comme à la montée.

1861 : l'ouverture intégrale de la voie

Le 18 juillet 1861, les Britanniques Tuckett et Stephen, avec des guides suisses, effectuent la première intégrale de la voie depuis Saint-Gervais par Bionnassay, Tête-Rousse, l'aiguille du Goûter, le Dôme du Goûter et enfin l'arête des Bosses. La Voie Royale est née, elle devient l'accès classique du Mont-Blanc emprunté par la plupart des alpinistes et de leurs guides. Depuis Saint-Gervais on rejoint l'itinéraire par le Tramway du Mont-Blanc, depuis Chamonix par le téléphérique des Houches à Bellevue. L'ancien bivouac du sommet de l'aiguille est devenu le refuge du Goûter et sera reconstruit et agrandi à chaque génération. Depuis 2010, un chantier est en cours pour construire un tout nouveau refuge. La difficulté de l'arête des Bosses s'est déplacée dans l'ascension de l'aiguille du Goûter avec le danger que représente la traversée du « *grand couloir* », passage obligé, au départ de la montée. ▮

Gabriel Grandjacques

Sources : Baud Henri Batailles pour le Mont-Blanc, 196 / Revue « En Coutère » N° 11 de 1990, N° 20 de 1999 / Durier Charles, Le Mont Blanc, 1897

LES THERMES DE SAINT-GERVAIS

Interview de Thierry Coffinet, Directeur de l'établissement

Les Bains du Mont-Blanc ont été inaugurés le 11 février, comment ce projet est-il né ?

Nous travaillons sur ce projet depuis 2002, avec un constat simple : en 15 ans le thermalisme français traditionnel a perdu 150 000 curistes. Il nous fallait absolument réagir pour l'entreprise, pour les curistes, mais aussi pour les Saint-Gervolains pour pouvoir continuer à faire profiter le plus grand nombre de cette eau thermale exceptionnelle.

Vous avez donc constitué une équipe de travail ?

Effectivement, nous avons réuni une équipe composée de spécialistes de l'eau thermale avec une idée simple, basée sur la définition de la Santé par l'OMS – Organisation Mondiale de la Santé – qui dit que « *la santé est le parfait équilibre entre le physique, le moral et le social* ». « *Il ne suffit pas de ne pas avoir de maladie pour être en bonne santé.* », c'est de cette idée qu'est né le concept du Parcours de Santé avec ses trois étapes : la préparation, la régénération et le ressourcement.

Quelle est la place de l'eau thermale dans ce parcours ?

Elle est le cœur du parcours, la véritable garantie du mieux-être, la caution « *scientifique* ». C'est bien cette eau qui bénéficie d'un agrément par le ministère de la Santé. Très souvent, Jean-Marc Peillex, le Maire de Saint-Gervais, nous a dit : « *Votre différence c'est l'eau thermale, il faut que vous la mettiez en avant.* » Il a raison et il faut que les Saint-Gervolains se rendent compte à quel point ils ont chez eux une eau reconnue et exceptionnelle pour la santé et la forme. Avec le vieillissement de la population chacun devrait consacrer du temps à prévenir les effets du vieillissement : l'arthrose, les maux de dos, etc.

Dans la région il y a aussi Lavey-les-Bains et les Bains de Saillon, est-ce le même type de produit ?

Les Bains du Mont-Blanc n'ont strictement rien à voir avec ces établissements qui sont des piscines. Les Bains du Mont-Blanc sont un véritable espace de santé totalement novateur car on y prépare le corps à recevoir les propriétés de l'eau avant d'aller dans l'eau. La succession de soins permet de « *traiter* » réellement toutes les parties du corps dans un lieu propice à la détente et en dehors du temps. Rien de tel qu'une visite pour mieux appréhender ce nouvel espace. ▮

11 février 2011, Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais, a inauguré avec Monsieur et Madame Lainé, Dirigeants du groupe Rivadis, le nouvel espace santé des Thermes, les Bains du Mont-Blanc. L'évènement très attendu a réuni des personnalités de tout le pays du Mont-Blanc, des Maires, des Conseillers généraux, les offices de tourisme, les partenaires, les moniteurs, les guides, les hébergeurs, la presse, la radio et la télévision.

LES BAINS DU MONT-BLANC

LE PARCOURS SANTÉ, FORME ET BIEN-ÊTRE À L'ÉTAT PUR

Les Bains du Mont-Blanc, l'expérience inédite
Le Spa thermal du Mont-Blanc a fait sa mue et s'est agrandi avec la création des Bains du Mont-Blanc. Ce nouvel espace, aménagé au rez-de-chaussée du bâtiment, invite ses hôtes à une expérience santé inédite : un Parcours de Santé de 2 h 30 basé sur les vertus de l'eau thermale du Mont-Blanc. Conçu par des thérapeutes, il totalise quatorze soins, répartis en trois étapes clés.

Première étape, la préparation du corps : c'est une phase de décompression qui dure une trentaine de minutes et amène à « *lâcher prise* » et à se mettre en état de réceptivité des soins d'hydrothérapie à venir. Différents effets multi-sensoriels : respirations, arômes, images subliminales… et un premier contact avec l'eau sous forme de vapeur pour ouvrir les pores de la peau vous prépare à le deuxième étape.

Deuxième étape, la régénération : c'est l'étape santé du parcours. Elle se déroule dans les Bains extérieurs. Ponctuée de huit soins d'hydro-massage auxquels on accède en marchant à contre-courant dans l'eau, elle permet de stimuler successivement les différentes parties du corps par des effets d'eau puissants et très ciblés. Toutes les parties du corps sont massées par l'eau thermale aux vertus anti-inflammatoires et anti-âge exceptionnelles.

Troisième étape, le ressourcement : preuve de leur efficacité, les soins thermaux sont fatigants pour l'organisme. Récupération et réhydratation sont nécessaires. L'atrium, magnifique puits de lumière, ainsi que la terrasse du solarium et la tisanerie sont autant d'espaces de repos pour récupérer, s'hydrater et manger quelques fruits secs en attendant le clou de la visite : le geste d'hydratation exclusif des Bains du Mont-Blanc, l'application de la crème visage à l'eau thermale Saint-Gervais par une esthéticienne. La récompense ultime de cette expérience inédite. ▮

Thermes de Saint-Gervais
Parc Thermal – 74190 Le Fayet
www.thermes-saint-gervais.com
+33 (0)4 50 47 54 57
accueilspa@thermes-st-gervais.fr.

« *MONT-BLANC OPTIMISATION* » AVEC LES GUIDES DE SAINT-GERVAIS

Dans le domaine de l'alpinisme comme dans le domaine du sport en général, la préparation mentale et la préparation du corps à l'effort sont devenues aussi importantes que la préparation sportive. Le corps et l'esprit sont au centre de la performance ou malheureusement de la contre-performance. Massages, sophrologie et relaxation améliorent les performances sur le plan physique, émotionnel et mental. Ces techniques renforcent la confiance en soi, la concentration et la maîtrise du stress ; autant de qualités requises pour gravir le Mont-Blanc.
La Compagnie des Guides de Saint Gervais a travaillé en partenariat avec les Thermes pour réunir un savoir-faire en matière de bien-être et de sport afin de proposer aux intéressés de tenter l'ascension du Mont-Blanc dans des conditions optimales de réussites. Encadrés par des professionnels des Thermes, les candidats au toit de l'Europe peuvent, avant de partir pour l'ascension, préparer leur corps ou prévenir des défaillances. Puis après l'effort, récupérer plus rapidement aux Bains du Mont-Blanc.

Bureau des Guides de Saint-Gervais
43, rue du Mont-Blanc - 74170 Saint-Gervais
www. guides-mont-blanc.com
+33 (0)4 50 47 76 55
contact@guides-mont-blanc.com

Premiers résultats très encourageants

Plus de 10 000 visiteurs ont déjà profité des Bains du Mont-Blanc et 30 000 à 40 000 sont attendus cette année.

Plus de 40 % de la clientèle est locale, contre 30 % auparavant. Plus de 250 abonnements ont été vendus dont plus de 60 % à des habitants du Pays du Mont-Blanc.

1 500 accès au parcours de santé ont été vendus aux Comités d'Entreprise de la région.

La clientèle étrangère est en très forte hausse : + 60 %

De fortes retombées presse ont fait connaître les Bains du Mont-Blanc au plan national.

Les tours opérateurs et hôteliers de toute la région montrent un intérêt croissant pour les Thermes.

URBANISME

RÉVISIONS DU PLU ET DU PPRn

Par arrêté du 27 février 2009, Monsieur le Préfet a engagé la révision du Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn). Ce document constituant une servitude d'utilité publique qui s'impose aux documents d'urbanisme, le Conseil Municipal a, par délibération du 13 janvier 2010, décidé de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 15 février 2006 et modifié le 29 juin 2007 afin d'incorporer les conséquences de la révision du PPRn.

Au-delà de cet objectif, quelques réajustements du PLU ont été fixés ; ceux-ci portent essentiellement sur :

- quelques modifications très limitées du zonage
- des adaptations du règlement issues du bilan de son application
- une mise à jour des emplacements réservés suite notamment à la réalisation de travaux ou à des modifications de projets de la Commune.

Le PPRn a été approuvé le 28 décembre 2010 par Monsieur le Préfet.

La nouvelle carte réglementaire du zonage comporte désormais 5 types de zones (contre 3 dans le document précédent). Ces zones, identifiées par une couleur en fonction du degré de l'aléa du risque naturel identifié, se décomposent en blanc pour les risques négligeables, bleu clair pour les risques faibles, bleu moyen pour les risques modérés, rouge pour les risques forts, et vert pour les risques moyens ou forts dans des secteurs forestiers à conserver. Le règlement associé à ces zonages distingue les règles applicables aux projets nouveaux de celles applicables aux constructions existantes.

Il convient donc, lors des demandes de renseignements sur la constructibilité des terrains au regard du PLU, de s'assurer également de leur situation au regard du PPRn et des implications possibles sur la mise en œuvre d'un projet de construction ou pour une intervention sur des biens et activités existants.

Le PPRn peut par ailleurs fixer des travaux à réaliser dans les 5 années à compter de la date de son application, destinés à limiter la vulnérabilité des constructions et installations existantes pour permettre à leurs occupants de mener une vie et des activités normales dans des zones à risques. Dans le cas de mesures obligatoires, des aides financières peuvent être allouées par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dont l'instruction des demandes relève de la Direction Départementale des Territoires (DDT) – cellule Prévention des Risques.

Concernant la révision du PLU, les études menées à l'issue de l'approbation du PPRn ont permis au Conseil municipal d'arrêter le projet le 16 février 2011.

Depuis, une consultation des personnes publiques a été engagée, suivie de l'ouverture de l'enquête publique du 9 juin 2011 au 12 juillet 2011 inclus, à la suite de laquelle le Commissaire-Enquêteur remettra son rapport à Monsieur le Maire.

Après examen des avis et réclamations, le projet éventuellement modifié sera soumis au Conseil Municipal pour approbation du PLU à l'automne.

Celui-ci sera alors opposable au tiers dans le mois suivant sa transmission au Préfet dès lors que ce dernier n'émettra pas d'observations impliquant des modifications du dossier.

INVESTISSEMENTS 2011

Votés au conseil municipal de février 2011

BUDGET VILLE

Total des investissements au titre de l'exercice 2011 : 14 607 000 €
L'exhaustivité des travaux prévus en 2011 est disponible dans le compte-rendu du Conseil municipal de février 2011 – voir site Internet www.saintgervais.com

BUDGET VILLE, principaux investissements*	Montant €
GRANDS TRAVAUX	
• Pôle Éducatif et Sportif	8 500 000
• Pont de contournement	1 500 000
• Maison de Haute-Tour	950 000
URBANISME	595 000
Dont : acquisition/aménagement rez-de-chaussée « *Maison Colson* » au Fayet, subventions au ravalement des façades, participation pour renforcement et extension réseau ERDF, etc.	
BÂTIMENTS	545 000
Dont : enveloppe travaux d'accessibilité, réhabilitation des trois appartements « *Maison EDF* » au Fayet, travaux du restaurant scolaire du Fayet, réfection de la toiture de la gendarmerie, agrandissement des locaux périscolaires au Fayet, toiture de la garderie du Bettex, étude et diagnostic de l'église de Saint-Gervais, rénovation de toilettes publiques, etc.	
VOIRIE	819 000
Dont : Travaux de réhabilitation du centre-bourg du Fayet – Tranche 5, agrandissement du cimetière de Saint-Nicolas, viabilisation de l'accès au Pôle Éducatif et Sportif, aménagement périphérique du centre de Loisirs du Fayet, aménagement des berges du Bonnant, remise en état du portique du jardin public, etc.	
ENROBÉS	175 000
Dont : enrobés secteurs du Champel, du lotissement Le Chable-Bionnay, du chemin du Bulle, de la route de Cupelin, de la route des Amerands, du chemin du Vernet, etc.	
TRAVAUX SOUS MAÎTRISE SYANE (enfouissement réseaux secs)	370 000
Dont : secteur Nerey/Pont de contournement + Chaudanne et Robinson, secteur avenue de Miage/camping, travaux de coordination ERDF, etc.	
COLLECTE SÉLECTIVE	90 000
Dont points de collecte sélective : Fayet, Brey d'en haut, etc.	
BARRIÈRES DE SÉCURITÉ	17 000
MATÉRIEL	199 500
Dont : nacelle, remplacement de véhicules, réparations	
INSTALLATIONS SPORTIVES	64 000
Dont : réfection d'un court de tennis du Fayet, travaux piscine, patinoire, jeux d'enfants, etc.	
AMÉNAGEMENT PISTES ET CHEMIN DE MONTAGNE	12 500
PARTICIPATION REFUGE DU GOÛTER	136 750

*Liste non exhaustive, voir compte-rendu du conseil municipal de février 2011 pour l'intégralité du budget.

BUDGETS ANNEXES

BUDGET DE L'EAU	493 000
Dont : changement conduite rue du Mont Joly - 120 000 €, refoulement Crozat - 240 000 €, prolongation du réseau de distribution Les Ardoises/Gare du Mt Lachat - 32 600 €, travaux tranche 5 Le Fayet - 45 000 €, viabilisation accès Pôle Éducatif et Sportif - 20 000 €, liaison télégestion réservoir Bettex/Lanches/Chanteluy - 19 000 €, etc.	
BUDGET ASSAINISSEMENT	336 000
Dont : antenne du Vernet - 35 000 €, antenne Erney/Champoutant - 75 000 €, travaux tranche 5 Le Fayet - 10 000 €, prolongement réseaux Les Ardoise/Gare du Mont-Lachat - 55 200 €, achat camion - 45 000 €, etc.	

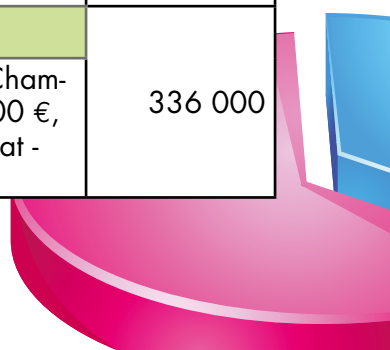

SUBVENTIONS 2011 AUX ASSOCIATIONS

Votées au conseil municipal de février 2011

ASSOCIATIONS	Montant €
ASSOCIATIONS NON SUBVENTIONNÉES EN 2010	
Mont-Blanc Photo Festival	5 000
SECTEUR CULTUREL & SOCIAL	
ALPE Saint-Gervais	3 100
Amicale des Sapeurs-Pompiers	2 500
Amicale du personnel communal	4 000
Anciens combattants de Saint-Gervais Anciens AFN section - UDC	200
Association Familles rurales	500
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers	1 000
Association Petit Train du Parc Thermal	1 000
Batterie Fanfare	4 000
Chorale Chantejoye	1 000
Chorale Montjoie	1 000
Comité de jumelage	8 000
École de musique	52 515
Harmonie municipale	8 700
Improjet - « les Estivales de Saint-Gervais »	1 000
MJC	146 318
Montagne en page – Salon du livre de montagne	800
Musique en vie	3 000
Patrimoine vivant	1 000
Sole Petuis (avec bibliothèque)	1 000
Sous-total	**240 633**
SPORTS & MONTAGNE	
Association Saint-Gervais Vol libre	700
Comité d'organisation compétitions de ski coupe du monde	2 000
Compagnie des guides	1 500
Curling club de Saint-Gervais	3 000
Danse sur glace	37 000
Football club Montjoie	10 000
Hockey club Pays du Mont-Blanc	100 000
La Montagn'hard	1 000
Mont-Blanc Natation	11 000
OPEN Sports 74 – Patrice Dominguez	10 000
Secours en montagne	1 500
Ski-Club de Saint-Gervais	61 000
Ski-Club de Saint-Nicolas	12 000
Société de Pêche et pisciculture	1 100
Sporting Hockey-Club	35 000
Team Dré dans l'pentu	300
Tennis club de Saint-Gervais	10 000
Trailers du Mont Blanc – Ultra Trail	1 500
USMB - Gymnastique de PASSY	500
Sous-total	**299 100**
AGRICULTURE	
Alliance Conseil - contrôle laitier	1 030
Compagnie des âniers et muletiers du Val Montjoie	1 000
Foire agricole	7 500
GDS - Groupement Défense Vaccination	1 700
Races Alpines Réunies – OS agréée	1 000
Somme affectée à l'embellissement des fermes	25 000
Syndicat agricole (eau)	2 000
Sous-total	**39 230**
TOURISME	
Village en fête – Fête des bûcherons	800
La Chamoschire - Groupe folklorique	4 800
Sous-total	**5 600**
ÉDUCATION	
Comité des classes de découverte	6 000
Comité des classes de transport à la journée	3 000
Sou des écoles du Fayet	2 500
Centre Technique du Mont-Blanc	100
Collège Saint-Jean-Baptiste	180
Association sportive du Collège de Varens	400
Foyer socio-éducatif du Collège de Varens	400
Association sportive du lycée du Mont-Blanc	400
Foyer socio-éducatif du lycée du Mont-Blanc	400
Assomption - le Chamois des Alpes	400
Élan sportif - Collège Saint-Joseph	260
Lycée Privé de Combloux	70
Lycée du Mont-Blanc, devoir de mémoire	200
FSE du Collège de Rochebrune	160
Prévention routière	100
USEP	1 500
Sous-total	**16 070**
AUTRE	
Enveloppe non affectée	4 367
TOTAL GÉNÉRAL	**610 000**

DISPARITION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

La disparition de la « *Taxe Professionnelle* », remplacée par la « *Contribution Économique Territoriale* », se traduit par un allègement des prélèvements pesant sur la grande majorité des entreprises et par une réaffectation des ressources fiscales :

• Pour la Taxe Habitation : la taxe perçue par le département et une partie des frais de gestion aujourd'hui prélevés par l'État seront affectés aux communes.
• Pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : les communes percevront à compter de 2011 la « *TFPNB* » aujourd'hui perçue par le Département et la Région ainsi qu'une partie des frais de gestion aujourd'hui prélevés par l'État.
Taux votés au conseil municipal d'avril 2011 :

TAXE HABITATION

- **Maintien du taux communal voté en 2010 :** 14,76 %
- Transfert du taux départemental, au profit de la commune : 5,84 % soit 20,60 %
- Coefficient de correction : 1,034 (transfert d'une part des frais de gestion perçus auparavant par l'État)
- Taux global de référence « *rebasé* » : 21,30 %

TAXE FONCIÈRE SUR BÂTI

Maintien du taux communal voté en 2010 : 18,78 %

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI

- **Maintien taux communal voté en 2010 :** 44,35 %
- Coefficient de correction : 1,0485 (transfert d'une part des frais de gestion perçus auparavant par l'État)
- Taux global de référence « *rebasé* » : 46,50 %

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

- Taux relais CFE voté en 2010 par la commune : 20 %
- Transfert taux TP Département voté par le Conseil Général : 7,08 %
- Transfert taux TP Région voté par Conseil Régional : 2,49 %
- Somme des taux de référence 2010 : 29,57 %
- Coefficient global de correction : 0,88074 (transfert d'une part des frais de gestion et suppression de l'abattement)
- Taux global de référence « *rebasé* » : 26,04 %

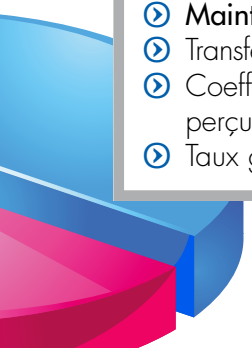

Les enfants de la classe de Saint-Nicolas accompagnés de leurs enseignants dans les couloirs du palais Bourbon

LA CLASSE DE SAINT-NICOLAS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sollicitée par Madame Naumovic, Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de Saint-Gervais, la classe de cycle 3 de l'École du Mont-Joly a participé cette année au 17e « *Parlement des enfants* ». Organisée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et l'Assemblée nationale, cette opération voit, chaque année, un « *délégué-élève* » de CM2 de chaque circonscription législative représenter sa classe et son école lors d'une journée au Palais Bourbon.

La classe de Saint-Nicolas a donc élu son représentant en la personne de Fiona Zanella, a travaillé sur les institutions françaises et particulièrement sur le fonctionnement du Parlement, a élaboré une proposition de loi concernant l'un des deux thèmes proposés à l'étude cette année, en l'occurrence, « *Engagement citoyen et solidarité intergénérationnelle* », a reçu, en classe, le député, Monsieur Martial Saddier, en présence de Monsieur le Maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex. Au cours de cette visite, les deux élus se sont engagés à donner la possibilité à toute la classe de se rendre à Paris pour la visite de l'Assemblée nationale.

Le samedi 28 mai, Fiona était donc à Paris pour le 17e Parlement des enfants et une semaine plus tard, les 5 et 6 juin, grâce à l'engagement financier de la Municipalité de Saint-Gervais et à la participation de Monsieur le Député, c'est toute la classe, accompagnée des deux enseignants de l'école, Delphine Pihema et Christian Delhorme, qui a vécu un séjour de deux jours dans la capitale avec en point d'orgue la visite du Palais Bourbon. Nul doute que ce voyage restera gravé dans la mémoire des élèves.

Ce projet, pédagogiquement complet, a donné entière satisfaction aux élèves et aux enseignants qui remercient vivement les différents services qui ont aidé à l'organisation : l'Inspection de l'Éducation nationale de Saint-Gervais, le Pôle Vie locale, le service comptabilité de la Mairie de Saint-Gervais, et le service parlementaire de Monsieur le Député. ▮

Fiona Zanella (à gauche) à côté de Christine Lagarde, ministre des Finances, et de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale.

EXTRAIT DE LA PROPOSITION DE LOI ÉLABORÉE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU MONT-JOLY

Présentée par la classe de Cycle III de l'école du Mont-Joly de Saint-Gervais dans le cadre du parlement des enfants. Proposition de loi visant à créer des liens intergénérationnels entre les élèves des écoles et les personnes âgées, particulièrement celles qui vivent dans les maisons de retraite.

« Article 1 : Dans le domaine de l'éducation civique, les programmes scolaires doivent aborder le devenir des personnes âgées dans notre société pour sensibiliser les élèves sur ce sujet.

Article 2 : Les enseignants de l'école primaire doivent rencontrer les responsables des maisons de retraite pour organiser, à tour de rôle, un lien entre leurs classes et des groupes de personnes âgées volontaires de l'établissement le plus proche.

Article 3 : Cet échange doit se dérouler sur au moins une année scolaire complète. Le contenu de l'échange est libre mais doit être programmé et apparaître dans le projet d'école.

Article 4 : L'État prend en charge tous les frais occasionnés par ces échanges (transport, courrier). »

EXPLOITATION DU BOIS DES FORÊTS COMMUNALES POUR LA CONSTRUCTION DU REFUGE DU GOÛTER, DU PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF ET DU PÔLE CULTUREL DE HAUTE-TOUR : 3e ÉTAPE, L'ÉCORÇAGE DU BOIS

Après deux premières sorties pour le marquage et l'abattage des arbres réalisées en 2010, les enfants des écoles ont participé à la troisième étape de l'opération le 21 février dernier. Ils ont ainsi pu assister à l'écorçage des billons de 10 à 15 mètres de long, à leur cubage, leur tri, leur plaquettage et leur stockage.

Rendez-vous à l'automne pour les prochaines étapes de l'opération : le sciage et la replantation par les enfants de jeunes arbustes.

Les enfants écoutant les explications de l'agent de l'ONF devant la machine à écorcer.

DU NOUVEAU À LA MJC

Opération Cinéma

La MJC de Saint-Gervais a souhaité s'investir pour le développement du cinéma, notamment en direction des publics jeunes, à travers une démarche bénévole. Le cinéma est pour nous un excellent vecteur d'émotions capable de provoquer la découverte et la rencontre. Il permet la diffusion de messages et est un excellent moyen pour favoriser la création de liens à travers les échanges qu'il peut provoquer.

Avec 6 séances maximum par mois, notre programmation ne pourra être tournée vers des films en sortie nationale, mais vers un cinéma familial et de découverte.

La programmation du lieu sera menée par les bénévoles de la commission cinéma de la MJC. Nous faisons d'ailleurs appel à toutes les bonnes volontés voulant s'investir dans ce projet. Pour cela rien de plus simple ! Il faut juste rentrer en contact avec le personnel de la MJC. En instaurant une collaboration avec les établissements scolaires, il sera possible de donner le goût du cinéma aux futures générations. Des actions ponctuelles initiées dans ce cadre donneront une véritable base éducative au projet.

De plus, cet outil culturel s'inscrit dans un projet d'animation locale en direction de tous les publics. Il répond à une attente des habitants en proposant une animation de proximité, de qualité et susceptible d'intéresser un large public.

Dès l'automne, les séances auront lieu au théâtre Montjoie chaque jeudi soir à 20 heures. Cette salle est par bien des aspects un lieu remarquable. Il est important pour la MJC de participer à son animation par l'organisation d'événements réguliers.

Le cinéma à Saint-Gervais va revivre. Nous espérons qu'il sera pour vous plus qu'un simple lieu de diffusion cinématographique, l'endroit où chaque jeudi soir vous êtes pratiquement sûr de rencontrer un de vos amis. ▮

L'équipe de la MJC

Si vous souhaitez devenir bénévole dans le cadre du projet cinéma, contactez nous :
MJC - 111 avenue de Miage - Saint-Gervais - 04 50 47 73 40

Création du « secteur jeunes »

Né d'une volonté commune de la municipalité de Saint-Gervais et de la MJC de mettre à disposition des jeunes de la commune un espace de rencontres, le « secteur jeunes », créé au sein de l'association de la MJC, a vu le jour à l'automne 2010. Cette nouvelle action est aidée financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du contrat enfance jeunesse de la commune et par le Conseil Général de la Haute-Savoie.

Destiné aux jeunes de 12/17 ans, cet espace d'échanges est ouvert en dehors des horaires scolaires et pendant les périodes de vacances. Durant l'année scolaire, l'accueil est ouvert le mercredi et le samedi en après-midi, et ponctuellement le samedi matin. Sous la houlette d'un animateur, ces deux jours sont consacrés à la pratique d'activités plutôt ludiques, permettant de créer des groupes, de favoriser la rencontre entre jeunes et de créer des liens entre eux. Un accueil est assuré après les cours au collège dans le créneau 16 h/18 h 30, c'est un temps de rencontres, plus informel, sous la surveillance du personnel d'accueil de la MJC. La période des vacances scolaires est le temps fort du secteur jeunes, car elle permet de matérialiser les projets des jeunes. L'animateur peut impulser des projets autour de différentes pratiques nécessitant un investissement de la part des jeunes. C'est aussi le moment idéal pour permettre aux jeunes la prise d'autonomie et la mise en œuvre d'une dynamique de projet, notamment par l'organisation de mini-camps. La période des vacances scolaires d'été permettra aussi, dans un second temps, de concrétiser des projets plus aboutis tels que les camps d'été.

Ouverture du secteur jeune à la MJC :
Périodes scolaires : mercredi et samedi, de 13 h 30 à 19 h. Le samedi possibilité de matinée de 10 h à 12 h selon les projets.
Vacances : de 13 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi. Mini-camps d'une durée de 4 ou 5 jours. Camps d'été (à partir de 2012)

LA CARTE DECLIC'MOINS DE 26 ANS

LE PASSEPORT RÉDUCTION EN HAUTE-SAVOIE

Lors de la rentrée 2006/2007, le Conseil Général de Haute-Savoie avec la collaboration des exploitants de lignes régulières interurbaines du Département a mis en place la carte Declic'. Le Département poursuit cette politique tarifaire pour la rentrée 2011/2012 et conseille à chacun de s'inscrire dès le mois de juin pour être détenteur de la carte Declic' au 1er septembre 2011.

Cette carte à 10 euros s'adresse aux jeunes de 6 à moins de 26 ans, scolaires, étudiants, salariés, ou demandeurs d'emploi domiciliés en Haute-Savoie. Elle est valable du 1er septembre 2011 au 31 août 2012 sur les lignes interurbaines LIHSA du département. Elle offre une réduction de 50 % toute l'année sur le ticket unité valable sur toutes les lignes régulières du Département. De plus des abonnements existent :

L'abonnement 300 pour les scolaires et les étudiants est valable sur une ligne régulière pour le trajet du domicile à l'établissement pendant la période scolaire.

L'abonnement 400 pour les apprentis, les salariés, les jeunes en recherche d'emploi, les scolaires et les étudiants est valable sur toutes les sections d'une ligne régulière définie toute l'année en déplacement illimité.

Il est possible de télécharger le formulaire 2011/2012 et le dépliant sur le site du Conseil Général : www.cg74.fr : rubrique Informations Transports. Rendez-vous chez votre transporteur du réseau LIHSA muni de votre carte Declic' pour acheter votre abonnement. SAT-FAYET : PAE du Mont-Blanc 74190 PASSY – Tél. : 04 50 78 05 33

MÉDAILLE DE BRONZE DU TOURISME POUR PIERRE GNEMMI

Le 28 avril 2011, Pierre Gnemmi a reçu des mains de Jean-Marc Peillex la médaille de bronze du tourisme, promotion du 1er janvier 2011. Cette distinction est décernée par le ministère du Tourisme à ceux qui ont contribué au développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent au cours de leur carrière.
Pierre GNEMMI est un amoureux de la montagne qui a œuvré tout au long de sa vie pour promouvoir sa commune et contribuer à son essor économique et touristique. Originaire de Saint-Gervais-les-Bains et marié depuis 1955 avec Aline, il est né le 4 octobre 1933. Amoureux de la montagne, il a œuvré tout au long de sa vie pour promouvoir sa commune et contribuer à son essor économique et touristique, en particulier à travers sa participation au Conseil municipal de 1971 à 2008. Il est notamment à l'initiative de la piste multi-usage entre le Bettex et Saint-Nicolas. ▮

Aline et Pierre Gnemmi, Jean-Marc Peillex, Nathalie Deschamps et Catherine Verjus

LE CONSEIL DES SAGES MILLÉSIME 2011

Le mandat du 1er Conseil des Sages s'étant terminé au mois de décembre 2010, un nouvel appel à candidatures a été lancé début 2011 pour renouveler cette nouvelle instance créée en 2008. Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, habitant la commune et inscrites sur les listes électorales pouvaient faire acte de candidature. Les dix-huit nouveaux membres du Conseil des Sages ont été officiellement mis en place le 16 mars 2011 par le Maire, qui leur a notamment donné deux axes de travail : les sentiers et l'accessibilité des bâtiments et voiries. ▮

Les membres du Conseil des Sages :

Gilbert BAILLEUL
Émile BARBEDETTE
Ginette BRAQUE
Georges BURGAL BEGUIN
Bernard CAPELLE
Alain CIMADOR
Daniel CLAVEL
Claude COULMY
Henri DE LA BROSSE
Monique DOUX
Geneviève DUHAMEL
Michel MAILLON DORIVAL
Anita MOLLARD
Marie-Thérèse PAGET
Lucienne PERRUCHON
Jean-Paul PEZET
Jocelyne SIROP
Jean-Claude TRUFFIER

Le Maire et Nathalie Deschamps entourés des nouveaux membres du Conseil des Sages

25e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE SAINT-GERVAIS/WALDBRONN

Maires et Présidents du jumelage de Saint-Gervais, Monmouth, Reda, Stadtilm, Esternay et Waldbronn.

Inauguration de la rue St Gervais dans un nouveau quartier de Waldbronn

Les Communes de Waldbronn et Saint-Gervais ont fêté au cours du dernier week-end de juin 2011 leurs « *noces d'argent* » pour 25 années de jumelage. Le jumelage fut signé en 1986 après la réalisation pédestre de l'aller-retour entre les deux communes. Ce sont depuis rencontres sportives (hockey, patinage, randonnée, ski), échanges culturels (musique, expositions), échanges scolaires (primaires) et associatifs (secours en montagne) qui contribuent à resserrer les liens. Les festivités annuelles sont aussi un grand moment d'échange avec par exemple la « *Kurparkfest* », équivalent de notre Fête de Thermes, qui a lieu à Waldbronn ou la Foire Agricole chez nous.
Pour fêter cet anniversaire, les festivités ont lieu à Waldbronn où a été concocté un programme festif de toute beauté avec d'abord et bien sûr la réception de la délégation saint-gervolaine à la patinoire le vendredi soir, en présence de la star locale indispensable et bienvenue après un long voyage, la fameuse bière Lindelnbräu ! L'accueil, comme d'habitude chez nos amis allemands, était prévu dans les familles ce qui a assuré un vrai bain de culture allemande à tous ceux qui ont fait le déplacement. La délégation française était composée d'une centaine de personnes : élus, membres du Comité de jumelage et d'associations telles la Chorale Montjoie, la Chamoschire et la Batterie Fanfare la Renaissance. C'était également l'occasion de fêter l'anniversaire du jumelage entre Waldbronn et Monmouth au Pays de Galles, qui date aussi de 1986. ▮

ÉLECTIONS CANTONALES

Les résultats des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011, qui ont vu la réélection du Conseiller général sortant Jean-Marc PEILLEX, sont les suivants :

1er tour – 20 mars 2011 Inscrits : 13 237 - Votants : 5 764 - Blancs/ nuls : 93

CANDIDATS	Saint-Gervais	Contamines	Passy	Total	%
Gilles PETIT-JEAN	194	87	707	**988**	**17,42**
Alain ROGER	75	18	357	**450**	**7,94**
Jean-Marc PEILLEX	1 350	255	595	**2 200**	**38,79**
Gilles ROSSET	40	1	59	**100**	**1,76**
Hervé BOSSON	171	29	273	**473**	**8,34**
Stephan WASIELEWSKI	135	18	365	**518**	**9,13**
Laurent NARDI	87	16	432	**535**	**9,43**
Michel DUBY	63	7	337	**407**	**7,18**
TOTAL	**2 115**	**431**	**3 125**	**5 671**	**100**

2e tour – 27 mars 2011 Inscrits : 13 237 - Votants : 5 355 - Blancs/ nuls : 589

CANDIDATS	Saint-Gervais	Contamines	Passy	Total	%
Jean-Marc PEILLEX	1 691	319	997	**3 007**	**63,09**
Gilles PETIT-JEAN	309	125	1 325	**1 759**	**36,91**
TOTAL	2 000	444	2 322	**4 766**	**100**

2e tour – 27 mars 2011 – Résultats Commune de Saint-Gervais

	Centre-ville		Bonnant-Bionnay		Saint-Nicolas		Rive gauche		Le Fayet		Total Commune	
	Nb	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**
Inscrits	1 192	100	902	100	289	100	1 100	100	1 109	100	4 592	100
Abstentions	602	50,50	478	52,99	129	44,64	577	52,45	688	62,04	2 474	53,88
Votants	590	49,50	424	47,01	160	55,36	523	47,55	421	37,96	2 118	46,12
	Voix	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**	**Voix**	**%**
Gilles PETIT-JEAN	81	14,52	87	21,97	14	8,97	72	14,75	55	13,68	309	15,45
Jean-Marc PEILLEX	477	85,48	309	78,03	142	91,03	416	85,25	347	86,32	1 691	84,55
TOTAL	**558**	**100**	**396**	**100**	**156**	**100**	**488**	**100**	**402**	**100**	**2 000**	**100**

CIMETIÈRE DE SAINT-GERVAIS

Les travaux de l'espace de dispersion des cendres au cimetière de Saint-Gervais sont terminés et sont désormais à la disposition des familles ayant choisi la crémation pour mode de sépulture. Une association de soutien et d'entraide existe depuis 25 ans : l'Association crématiste du canton de Saint-Gervais.

Au moment où la crémation se banalise pourquoi adhérer à cette association ?

- Vous y trouverez accueil, compréhension, conseils, amitié et vous pourrez participer aux activités (balade, repas…).
- Vous pourrez aussi y déposer votre testament crématiste pour être sûr que vos volontés seront respectées le moment venu.
- L'association vous informera sur les sociétés de pompes funèbres et sur les deux crématoriums actuellement en fonction dans la région. Celui de Bonneville devrait être opérationnel en 2013.
- Vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels sur présentation de la carte d'adhérent.

Enfin, sachez qu'il n'y a plus aucun interdit religieux des églises chrétiennes concernant la crémation/incinération depuis 1963. ▮

Association crématiste du canton de Saint-Gervais, Sabine Socquet-Clerc, Présidente : 06 70 53 30 01

COLLECTE GRATUITE DE TEXTILE

De nombreuses personnes se demandent régulièrement où déposer les vêtements, chaussures et autre linge qu'elles souhaitent donner. Elles peuvent désormais les déposer dans un conteneur spécial collecte textile. En effet, le SITOM a mis en place, en partenariat avec l'entreprise d'insertion « *Le Relais* », plusieurs points de collecte des textiles sur le pays du Mont-Blanc, dont un situé à la déchetterie de Saint-Gervais et un sur le parking « *Mattel* » à l'Abbaye.

La filière textile du Relais

Chacun d'entre nous jette en moyenne 12 kg de vêtements, chaussures et linge de maison par an. À peine ¼ de ce gisement est aujourd'hui collecté, les ¾ se retrouvant dans nos poubelles. Le Relais est une filière de récupération textile offrant aux habitants et aux collectivités une prise en charge gratuite, complète et autonome du dispositif de collecte, de tri et de valorisation.

Plus d'infos : www.lerelais.org et www.sitomvalleesmontblanc.fr

Afin de les protéger de l'humidité, les textiles doivent être mis dans un sac plastique avant dépôt dans le conteneur

SOLUTION MOTS CROISÉS P3

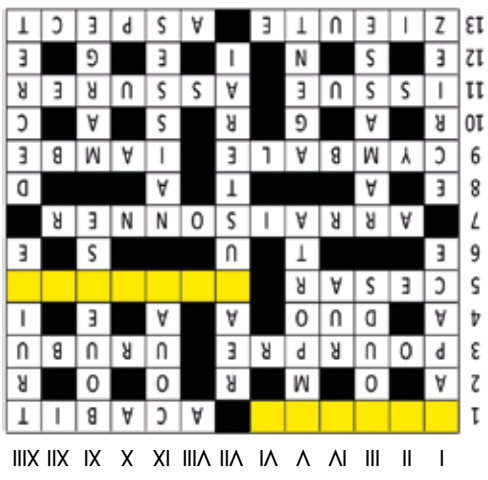

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

La région Rhône-Alpes, et donc Saint-Gervais, passe à la télévision tout numérique le 20 septembre prochain. Cela signifie l'arrêt de la diffusion hertzienne analogique et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre - TNT. Pour de plus amples informations, vous devez vous rapprocher d'un antenniste agréé « *Tous au Numérique* ». ▮

Liste des professionnels agréés de la région sur Internet : www.tousaunumerique.fr ou par téléphone au 0 970 818 818 du lundi au vendredi de 8 h à 21 h, prix d'un appel local.

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2010
05 : Dawson Jacques Daniel HACHEZ
12 : Norah LAVOIE
13 : Evan BESSAT-CHAMBEL
13 : Pauline Martine LAFOUX
23 : Gabriel Alain GIANNONI
26 : Sara LEMKAMAL

JANVIER 2011
07 : Eliot Jules Alix ALBERT
18 : Rosemay Lulu Romy BERTOLLA
21 : Roxane FONTAINE

FÉVRIER 2011
04 : Axel François Pascal BOTT
17 : Charlie France Stéphanie CATRY

MARS 2011
04 : Julia Elizabeth MAZZILLI
04 : Enola Jacqueline Paulette GENDRON
04 : Lola GISCLON
07 : Margaux Jeanne Marie LENOIR
10 : Faustine Dominique Elisabeth VANDENBUNDER
11 : Jade BOIS
17 : Nielsen Rodolphe DELIOT
28 : Jody Luna BOUCHARD
29 : Louca Maurice Christian NOVARESE
29 : Baptiste Christian Pierre ROBIN

AVRIL 2011
08 : Louis PALLA
10 : Lorenzo ROSAZ
12 : Timaé Mattéo LEBUY
14 : Yanis CARRET

MAI 2011
03 : Romane Mylène Françoise CHEVALLIER
24 : Anaé Vanessa BONNET GIACONE
26 : Liam Nicolas Morgan HANNIER
27 : Adam BENKERRI
27 : Ahcene TAOUCHE

JUIN 2011
04 : Lucile Bertille Jackie MARTIN
06 : Enguerran Gonzague DELOBEL
06 : Noémie Carole Josiane HABERT
15 : Marius Oscar FAURE
20 : Eloi Justin LAPRUN

MARIAGES

MAI 2011
07 : Didier Claude Gérard LEGON
et Dominique Claudette BERTHRAND
12 : Claude Gabriel LIGEON
et Sylvie Mireille BOUCHONNET
21 : Michel Daniel VENDRA
et Fanny Claude DESJOBERT
21 : Frédéric René Auguste FÉREY
et Sylvia Thérèse BARRAULT
28 : Stéphane Jacky PÂQUET et Corinne PHÉLIX
28 : Jean Charles Léon RIVIÈRE et Tanja Kristina WECK

JUIN 2011
11 : Frédéric RODRIGUEZ et Jessyca BOCHATAY
11 : Gaëtan Yvon Jean-Marie GOILOT
et Aurélie Stéphanie BABIÉNA
11 : Mathieu François Olivier MABBOUX
et Marylise Alexandra BABIÉNA
11 : Esma KILICASLAN et Isa YILDIRIM
18 : Julien SERRÉ
et Marie-Laure Françoise Jacqueline SOUDÉE
18 : Franck GIGUET et Aurélie Audrey BUTTOUDIN
24 : Jérémie Didier Dominique REYNAUD et
Aurélie Patricia Marie HEURARD DE FONTGALLAND

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2010
04 : André Raymond BERGER
05 : Lucienne Marcelle BESSON née MERMOUD
05 : Paul Régis PERROUD
06 : Daniel Jean GRANDJACQUES

JANVIER 2011
05 : Dominique Maurice DEPLANCHE
10 : Jeanine Berthe Céline LELOUP née HÂTEY
13 : Gabriel Alexandre MORAND
13 : Marie-Paule KAROUBI née GROSSO
13 : Jeannine Adèle Louise CREAZZO née BOCHATAY
17 : Eliane Marcelle PALISSE née LE GAL
18 : Patrick MARÉCHAL
22 : Simonne Marie Louise LE LAY
22 : Gaëlle SIEBER
24 : Auguste Félix FUMEX
28 : Jean-Paul GAY

FÉVRIER 2011
01 : Jean-Marie PENNEL
02 : Josette Edmonde Alfréda BURNIER née CARMENT
07 : Claude Marie Josèphe BOUVIER née KOLLY
08 : Nicole Thérèse HARDY née MARIE
08 : Robert Pierre SCHMITT
12 : Anna Hermenie BOCHATAY née GARNY
15 : Roger Aimé PASCAL
20 : Simone Alice Hortense GOJON née DELACHAT
23 : Michel René DAYVE

MARS 2011
27 : Clarisse Yvonne BORDINI

AVRIL 2011
04 : Emile Roger DUCREY

ANNA BOCHATAY
Elle avait célébré ses 101 ans entourée de sa famille le 27 mai dernier et était la doyenne de la Commune. Madame Anna BOCHATAY nous a quittés le 12 février 2011. Née le 27 mai 1909 à Saint-Gervais, Anna avait exercé le métier de blanchisseuse dans les maisons d'enfants de la commune. Elle vivait depuis plusieurs années à la maison de retraite du « *Val d'Arve* » à Sallanches. Elle y était très appréciée, toujours à l'écoute et au service des autres.

06 : Marie Madeleine CERUTTI née DAL
06 : Pierre Gaston BROCARD
14 : Michel François FUMEX
17 : Gilberte Marguerite Louise LE GOFF née LOISON
22 : Léa GROSSET-CURTET née BIBIER-COCATRIX
29 : Roger Emile MOLLARD

MAI 2011
07 : Christianne Marie Paule GALOUZEAU DE VILLEPIN
née RIOUFOL
09 : Jeanne Marie MONTESSUIT
12 : Thierry Bruno Jean Bernard ROCFORT
16 : Andrée Léone VEYRIER
17 : Louis Julien Jean MONTESUIT
20 : Philippe Ernest MARTEL

JUIN 2011
24 : Hermann Josef NEIDHARDT
30 : René Lucien PÉRINET

JEANNE MONTESSUIT
Jeanne Montessuit nous a quittés brutalement après une courte maladie. Membre fondatrice des « Amis du Vieux Saint-Gervais » qui deviendront l'association « Saint-Gervais Patrimoine Vivant », elle en restera son active trésorière, jusqu'à la dernière minute. Elle a fait toute sa carrière comme professeur au collège de l'Assomption. Pendant près de dix ans, elle a consacré tous ses mercredis à l'ouverture bénévole des archives communales.

Vidéoprotection
Par l'arrêté préfectoral n° 2009-3052 en date du 5 novembre 2009, la commune de Saint-Gervais est sous vidéoprotection pour garantir une meilleure sécurité à ses habitants.

Carte Nationale d'Identité
Délai moyen d'obtention : un mois. Pièces à fournir : ancienne carte, justificatif de domicile, 2 photos. Si la carte n'est plus valable depuis plus de deux ans, copie intégrale de l'acte de naissance. Si la carte a été perdue ou volée, déclaration de perte ou de vol, 25 € en timbres fiscaux et l'acte de naissance.

Passeport
Délai moyen d'obtention : une semaine. Pièces à fournir : ancien passeport, carte d'identité, justificatif de domicile, timbres fiscaux. Les timbres fiscaux s'achètent en bureau de tabac, à la Perception ou au Trésor Public. Pour 3 €, les photos sont réalisées en mairie. Timbres à fournir :
Adulte : 86 € + 2 photos couleur ou 89 €.
Mineur de 15 à 18 ans : 42 € + 2 photos couleur ou 45 € avec photo en mairie.
Mineur 6 à 15 ans : 17 € + 2 photos couleur ou 20 € avec photo en mairie.
Moins de 6 ans : 17 € + 2 photos.

RECEVOIR PROJECTIONS
Si vous souhaitez recevoir *Projections* chez vous, merci de nous envoyer un email ou un courrier sur papier libre avec vos coordonnées.
Mairie : 50, avenue du Mont d'Arbois - 74170 Saint-Gervais. Mail : mairie@saintgervais.com

PERSONNEL COMMUNAL
DÉPARTS À LA RETRAITE 2010

Bertrand GERDIL MARGUERON - adjoint technique 1re classe, service de la voirie
Entrée en fonction le 1er mars 1982
Départ le 1er octobre 2010

Michel PERINET – maçon, service bâtiments
Entrée en fonction : 29 mai 2002
Départ le 1er avril 2010

MÉDAILLES DU TRAVAIL
JANVIER 2011

MÉDAILLE DE VERMEIL - 30 ans de service
Jean-Claude JACQUEMOUD, technicien principal 1re classe

MÉDAILLE D'OR - 35 ans de service
Maurice JOLY-POTTUZ, adjoint technique principal en retraite
Alain CHATTEL, brigadier chef principal.